



LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE

SYNTHÈSE DU FORUM DES ACTEURS DU PACTE ALIMENTAIRE
ET DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

16 ET 17 OCTOBRE 2024

INTRODUCTION

L'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont signé, avec une trentaine d'acteurs partenaires, un **Pacte alimentaire pour une alimentation durable et locale**. Aux côtés des initiatives de ceux-ci, une action est cruciale pour atteindre les ambitions du Pacte. C'est celle portée à travers les démarches et projets alimentaires de territoire (DAT et PAT), par les **collectivités territoriales**, leurs groupements, et les **acteurs locaux**.

En 2024, l'État et la Région ont ainsi organisé la deuxième édition du **Forum des Acteurs du Pacte Alimentaire** avec l'ambition de **rassembler** les acteurs régionaux signataires du Pacte, et les acteurs des DAT et PAT. Ceux-ci ont pu découvrir le travail de l'Etat, de la Région, et de certains territoires sur la **restauration collective publique** lors du **Comité Régional de l'Alimentation (CoRALim)**. Des ateliers-témoignages leur ont ensuite permis d'échanger autour du levier que représente la restauration collective publique pour d'autres enjeux afférents à la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation. **Plus de 160 acteurs** se sont rendus à **Bordeaux Métropole** pour l'occasion : élus, agents de collectivité, associations de l'aide alimentaire, entreprises agricoles, associations interprofessionnelles, enseignants-chercheurs, étudiants, citoyens, et représentants des agences de l'État.

Ce Forum a été organisé avec l'aide de Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, qui est mandaté par l'État et la Région pour animer le **réseau des démarches alimentaires de territoire**. Un réseau de 1 900 acteurs composé d'élus, de techniciens, d'opérateurs économiques et associatifs, de têtes de réseaux régionales, tous investis dans la relocalisation d'une agriculture et alimentation durables.



Forum organisé dans le cadre du Pacte Alimentaire, feuille de route régionale, portée par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine et signée par une trentaine d'acteurs régionaux.

PROGRAMME

16 octobre

Film-débat

Apéro des territoires

17 octobre

Accueil des participants et introduction de la journée

Patrick Papadato, vice-président en charge de la stratégie nature, biodiversité et résilience alimentaire de Bordeaux Métropole, **Virginie Alavoine**, directrice de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine, **Geneviève Barat**, conseillère régionale de la Nouvelle-Aquitaine, **Jonathan Delpech**, directeur de PQN-A

Comité Régional de l'Alimentation

- Rappel du cadre du Pacte, et des enjeux spécifiques à la restauration collective
- Table ronde : "Comment la restauration collective publique peut-elle être un levier du développement territorial ?"
- Témoignage : "Comment les enjeux de formation doivent être pris en compte pour favoriser une alimentation locale et durable ?"
- Signature de la charte de gouvernance alimentaire entre l'État, la Région et Bordeaux Métropole

Déjeuner

Ateliers et témoignages

- **Témoignage** - La logistique de circuits de proximité comme exemple de coopération territoriale
- **Atelier prospectif** - Comment développer une filière viande en faveur du développement territorial et économique local ?
- **Témoignage** - L'accès au foncier : un défi de l'installation
- **Témoignage** - Quel lien entre Contrats Locaux de Santé et Projet Alimentaire de Territoire ?
- **Témoignage** - Résilience et durabilité alimentaire des territoires : quel rôle pour la collectivité ?
- **Atelier de co-construction** - Favoriser le développement fermier pour dynamiser les territoires. Création du réseau d'acteurs fermiers de Nouvelle-Aquitaine

Clôture de la journée

SOMMAIRE

05

Ouverture du forum

07

Le Comité Régional de l'Alimentation

Des ambitions régionales fortes...

... en faveur du développement territorial

08

Ateliers : Les participants au cœur des échanges

21

Le Pacte Alimentaire pour une alimentation locale,
durable et de qualité en Nouvelle-Aquitaine

22

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

OUVERTURE DU FORUM

Des films pour tous sur l'alimentation

Le forum, a ouvert ses portes le mercredi 16 au soir avec une séance de ciné-débat. "Bienveillance paysanne", est un documentaire d'Olivier Dickinson dans lequel il partage des initiatives paysannes à travers la France.

Fiche de présentation du film :



Réalisateur : Oliver Dickinson

Durée : 45 minutes

Année de sortie : 2023

Production : Les films de l'Anse

Mots-clés : Territoire, Élevage, Agroforesterie

Synopsis :

Algues vertes, gaz à effet de serre, déforestation, recul de la biodiversité, réchauffement climatique... Et tant d'autres maux imputés à l'élevage ! L'animal de ferme, notre bienfaiteur nourricier, serait-il devenu l'ennemi numéro 1 de la vie sur terre ? Le documentariste Oliver Dickinson a voulu le vérifier en parcourant la France à la rencontre d'éleveurs et d'éleveuses adeptes de pratiques vertueuses. Ils et elles ont choisi de replanter les arbres et de développer d'ingénieuses collaborations animales pour laisser une empreinte plus douce et contribuer à la sauvegarde de notre planète.

Ce film a été proposé par le festival AlimenTerre. Créé en 2007 dans un cinéma parisien, il est aujourd'hui un événement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Le festival propose **une sélection de films documentaires**, à destination de **tous** pour **s'informer, comprendre les enjeux agricoles et alimentaires** en France et dans le monde. C'est aussi un outil pour **initier des discussions** et **motiver la participation à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation**.

Lien vers le site internet : <https://www.alimenterre.org/la-plateforme>

LE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

Le Comité régional de l'alimentation (CoRALim) s'est tenu le 17 octobre au matin. C'est une instance qui a pour rôle d'examiner toute question relative à la déclinaison régionale du Programme national pour l'alimentation (PNA), son suivi et son évaluation, et qui se réunit au moins une fois par an. En Nouvelle-Aquitaine, le CoRALim est aussi l'instance qui rassemble les acteurs signataires du Pacte Alimentaire, politique portée par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le CoRALim s'est interrogé sur les sujets suivants :

- Comment l'agriculture et l'alimentation sont des leviers pour le développement territorial ?
- Comment la restauration collective joue-t-elle un rôle phare dans ce processus en favorisant les circuits courts, la création de valeur économique et l'accès à une alimentation saine et locale ?

Des ambitions régionales fortes...

L'enjeu n'est pas seulement d'atteindre les objectifs fixés par la loi EGalim. Il s'agit de remettre l'alimentation et l'agriculture au cœur de la société. **La restauration collective représente une opportunité majeure pour renforcer les liens entre les citoyens, leur alimentation et l'agriculture**, souligne Virginie Alavoine, Directrice de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine (DRAAF N-A), lors de l'ouverture du Forum. **La restauration collective permet d'appréhender l'alimentation et l'agriculture via plusieurs angles** : éducation nutritionnelle des convives, structuration des filières locales, valorisation des produits sous signes de qualité (SIQO), implication des parents d'élèves, formation des agents de la restauration, création de liens entre producteurs et cuisiniers, etc. Autant de champs qui sont portés dans les objectifs du Pacte Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine, nous rappelle Geneviève Barat, conseillère régionale déléguée aux circuits courts et au Pacte Alimentaire.

Ces ambitions sont par ailleurs soutenues financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci co-finance par exemple le développement d'outils de transformation, de commercialisation et de conditionnement pour les agriculteurs, des entreprises agroalimentaires et plus largement des acteurs de la restauration collective. Retrouvez la présentation détaillée de ces dispositifs de financement dans l'article connexe à cette synthèse.

Cela se joue à toutes les échelles, complète Patrick Papadato, vice-président de Bordeaux Métropole chargé de la Stratégie nature, biodiversité et résilience alimentaire. La métropole n'a pas la compétence restauration collective, mais dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), elle joue un rôle central dans le soutien des communes.

Il existe **39 PAT labellisés en Nouvelle-Aquitaine**. Ils organisent et fédèrent les acteurs de leur territoire autour d'objectifs communs pour répondre aux besoins identifiés en matière d'agriculture et d'alimentation. Afin de leur donner des clés de lecture, **la DRAAF a réalisé en 2024 une enquête auprès de 19 structures d'approvisionnement de la restauration collective** pour faire "l'état des lieux de la structuration des filières et de l'offre de produits de qualité, bio et durables sur le territoire régional". Plusieurs besoins ont été identifiés, dont vous retrouverez les détails dans l'article connexe à cette synthèse.



De gauche à droite : Virginie Alavoine, Patrick Papadato et Geneviève Barat signent la Charte de gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole.

... en faveur du développement territorial

S'engager dans le développement territorial, c'est soutenir l'économie de son territoire, mais pas seulement. C'est **faire en sorte que le territoire soit favorable à l'épanouissement de ses habitants, qu'ils y soient en bonne santé, qu'ils puissent y vivre et y travailler, y créer de la valeur**. Pour y parvenir, il faut **assurer la cohérence des politiques publiques en vigueur entre les différentes échelles territoriales** ; et **créer du lien entre chacun des acteurs** issus de structures et de domaines professionnels différents. Cela pour permettre de répondre aux besoins exprimés par les acteurs du territoire.

La restauration collective publique a ce potentiel de rassembler un grand nombre d'acteurs, de la production jusqu'aux mangeurs. Elle permet d'activer des leviers intéressants d'action entre la production et la transformation, l'évolution des pratiques professionnelles, l'aménagement du territoire pour prioriser l'usage de ses terres, tout en favorisant l'emploi et la formation des jeunes. Cela en renforçant notamment le travail entre les élus et les techniciens sur le terrain.

Cette dynamique repose sur des exigences légales comme celles de la loi EGAlim, mais aussi sur l'initiative des élus locaux. Ainsi, **les collectivités locales jouent un rôle moteur dans la coopération entre ces acteurs**, comme en témoigne Astrid Joubert, chargée de mission gouvernance alimentaire à la Métropole de Bordeaux. Le PAT coordonne les actions entre communes et filières agricoles, tout en innovant pour répondre aux défis logistiques et structurels. De leur côté, les petites collectivités, telles que la commune de La Couronne, représentée par Jacky Bonnet, adjoint au maire, démontrent que des **approches participatives** et des **investissements ciblés** peuvent transformer des **cuisines scolaires** en exemples de **durabilité et d'innovation**, malgré des contraintes budgétaires et organisationnelles.



En parallèle, des structures comme [RésALIS](#) agissent en tant que facilitateurs entre la production agricole et les collectivités, explique Claire Caillaud coordinatrice de la plateforme d'approvisionnement deux-sévrienne. Elles structurent les filières locales, répondent aux exigences de qualité et de certification, et participent à la montée en compétence des producteurs et des agents de restauration. Ces actions renforcent la résilience des territoires en stimulant l'économie locale et en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Cependant, l'impact à l'échelle supra locale reste parfois limité, et une mobilisation plus large est nécessaire pour structurer durablement les filières alimentaires. **La restauration collective** permet l'initiation de **dynamiques complémentaires entre filières longues et filières courtes**. L'idée n'est pas d'opposer les modèles mais de fournir des efforts conjoints au niveau régional et national, en impliquant l'ensemble des acteurs, avec une amélioration des infrastructures de transformation et une révision des politiques publiques pour soutenir des **modèles économiques plus équitables**. Certains acteurs relèvent néanmoins la complexité d'agir dans un cadre où augmentent les contraintes environnementales.

Cette table ronde reflète un défi partagé : **poursuivre les efforts de la restauration collective** pour qu'elle devienne le **pilier d'un développement territorial durable**, conciliant enjeux sociaux, économiques et écologiques.

ATELIERS : LES PARTICIPANTS AU CŒUR DES ÉCHANGES

La restauration collective est un levier du développement territorial car elle permet aux porteurs des démarches alimentaires de territoires de travailler sur d'autres enjeux : les **circuits courts**, la structuration de **filières**, **l'installation** et la **transmission** d'exploitations agricoles, la **résilience alimentaire**, la **santé**. Ceux-ci étant interconnectés, il est nécessaire de les traiter chacun en relation avec les autres, dans une **approche systémique**. C'est là l'ambition des porteurs de démarches et projets alimentaires de territoire.

C'est pourquoi l'après-midi, **six ateliers-témoignages** ont été proposés aux participants :

- 1 La logistique de circuits de proximité comme exemple de coopération territoriale
- 2 Comment développer une filière viande en faveur du développement territorial et économique local ?
- 3 L'accès au foncier : un défi de l'installation
- 4 Quel lien entre Contrats Locaux de Santé et PAT ?
- 5 Résilience et durabilité alimentaire des territoires : quel rôle pour la collectivité ?
- 6 Favoriser le développement fermier pour dynamiser les territoires : création du réseau d'acteurs fermiers de Nouvelle-Aquitaine

Ces ateliers ont été organisés dans l'objectif de partager les expériences d'acteurs qui ont mis en place certaines solutions, de favoriser l'échange entre les participants, et de stimuler les coopérations futures.

Les comptes rendus écrits ont été **illustrés par le facilitateur graphique Guillaume Lefebvre de Punch Memory**.

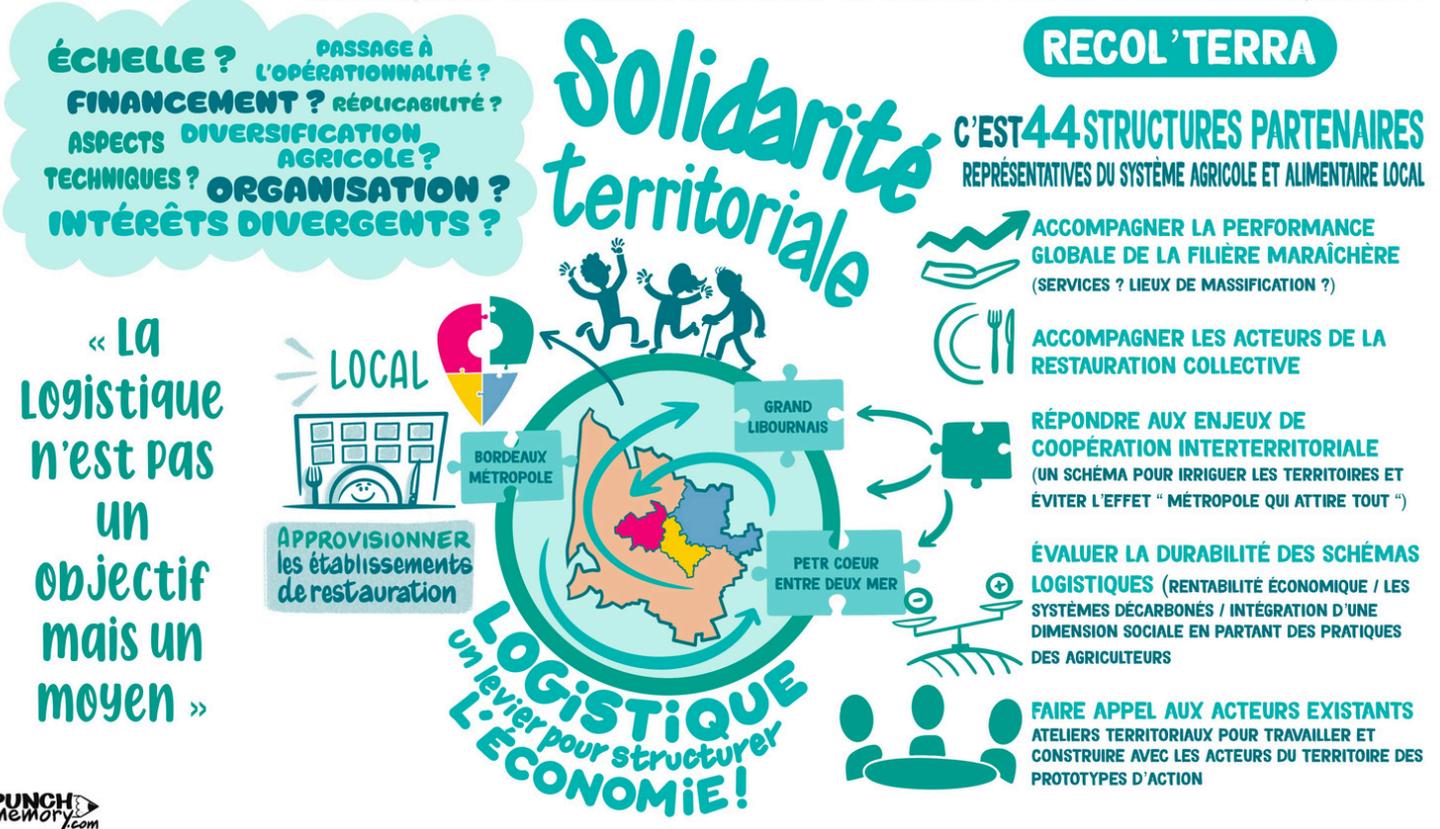
La logistique de circuits de proximité comme exemple de coopération territoriale

Interventions :

- Carla Quiviger, chargée de mission Alimentation saine, durable et de proximité, Bordeaux Métropole
- Lucille Ferron, chargée de mission Foncier agricole, PETR du Cœur Entre-deux-Mers
- Estelle Regnier, responsable Logistique urbaine, Bordeaux Métropole

En une image :

ATELIER 1 COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS LOGISTIQUES DE CHACUN EN CRÉANT UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION SOUTENANT UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ ?



Des ressources pour aller plus loin :

Des contrats de coopération bilatéraux entre les territoires de Bordeaux Métropole et de l'Entre-deux-Mers : [" Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale " \(CoNECT\)](#)

[L'outil Logicout](#) : pour calculer le coût économique d'une livraison en circuit court.

[Aux prés des cuisiniers](#) : mise en relation des producteurs et gestionnaires de la restauration collective en Gironde, pour leur permettre de s'approvisionner en produits locaux et de qualité.

[La Charrette](#) : plateforme de mutualisation de livraison en circuit court.





Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

Problématique de l'atelier : " Comment répondre aux besoins logistiques du territoire en créant une coopération qui soutient un développement territorial équilibré ? "

En venant à cet atelier, les participants souhaitent répondre aux questions suivantes :

- Comment mieux connaître la structuration des acteurs en place sur les territoires ?
- Comment massifier l'offre locale et bio ?
- Comment articuler le PAT autour d'une organisation logistique viable ?
- Comment la logistique peut-elle être un moyen pour faire passer le PAT à l'opérationnel ?
- Comment soutenir, optimiser l'action des structures locales, notamment les producteurs locaux ?
- Quelle échelle est la plus optimale pour organiser l'approvisionnement de la restauration collective ?
- Comment s'organiser entre acteurs du réseau pour structurer l'approvisionnement du territoire ?
- En savoir plus sur la logistique : les plateformes de livraison, les légumeries...

Mots clés : échelle, passage à l'opérationnalité, aspects techniques, organisation



Que retenir des échanges ?

Bordeaux Métropole, le PETR du Cœur Entre-Deux-Mers et le PETR du Grand Libournais portent chacun un Projet Alimentaire de Territoire (PAT), et sont donc concernés par l'approvisionnement et la production alimentaire, notamment pour la restauration collective. Or, ce sont aussi des territoires où la viticulture, qui représente entre 50 et 60% de la surface agricole utile (SAU), est en crise, et en prise à l'arrachage des vignes. **Une certaine organisation et solidarité territoriales s'avèrent donc nécessaires pour favoriser la diversification agricole, notamment à travers la structuration de la logistique.** La logistique n'est pas la compétence des collectivités. Néanmoins, ces dernières peuvent favoriser l'organisation et l'accompagnement des logisticiens de leurs territoires. Aussi, le sujet de la logistique représente un lien important entre la Métropole de Bordeaux, vers laquelle les flux convergent, et les PETR du Cœur Entre-Deux-Mers et du Grand Libournais, qui sont des territoires de production et de main-d'œuvre qualifiée.

- En 2024 est donc co-construit le **projet RECOL'TERRA**, en réponse à l'AMI " [Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires](#) ", porté par la Banque des Territoires.

Ce projet est un consortium de 44 partenaires : collectivités territoriales porteuses de PAT, conseils de développement, acteurs privés, acteurs de la recherche, associations interprofessionnelles. C'est l'occasion pour les territoires d'opérationnaliser certains volets du PAT et de mener une réflexion à l'échelle girondine.

Le PETR du Cœur Entre-Deux-Mers a fait une étude de faisabilité pour proposer des **modèles de massification logistique** possibles. Les pistes sont : de la co-livraison, identifier des zones de livraison à Bordeaux, travailler à l'échelle départementale sur la mutualisation, identifier des plateformes de regroupement existantes (ex : chez l'agriculteur), la gestion des emballages, l'organisation du dernier km (ex : par la cyclologistique), la création d'un micro-hub pour apporter les marchandises au plus près de la ville puis les distribuer.

Des questions persistent :

- **Comment financer ces services ?** Car être démonstrateur territorial dans le cadre de l'AMI cela veut dire proposer des actions répliquables et viables ailleurs, et donc proposer un modèle économique durable.
- **Une diversité d'acteurs implique une diversité d'intérêts. Comment concilier chacun d'eux ?**

Il est essentiel d'instaurer une dynamique partenariale entre les territoires. Pour cela, les élus, les producteurs, et les acheteurs doivent se rencontrer ; or cela manque aujourd'hui. Les élus veulent du local, mais pour que les producteurs s'y retrouvent économiquement, dans un modèle durable, il faut réfléchir à une échelle plus large et se coordonner pour trouver des solutions face à la concurrence des grands groupes de la distribution. Il faut passer par des plateformes, éviter les camions qui circulent à vide...

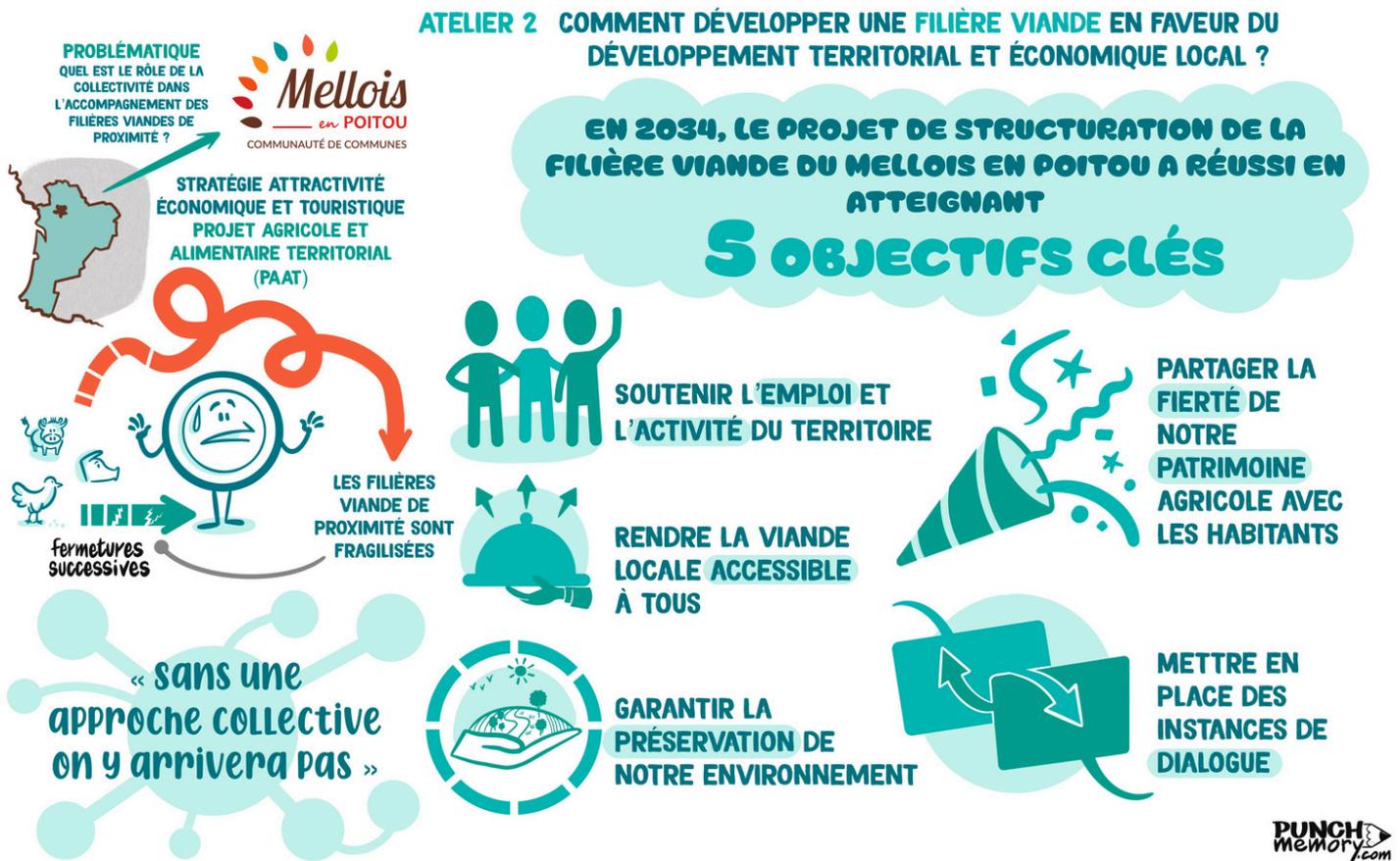
L'association interprofessionnelle des fruits et légumes, INTERFEL, interpelle sur la nécessité de **penser à de multiples schémas. Il y a plusieurs types de consommateurs et plusieurs acteurs de la production.** Certains producteurs peuvent et veulent commercialiser, et cela selon des approches différentes, tandis que d'autres ne le souhaitent pas. Les filières se structurent pour faire se rencontrer ces diversités de pratiques. **La logistique est ainsi un moyen de faire ce lien, de faire vivre une complémentarité de solutions et d'échelles en utilisant les outils existants** (ex : MIN).

Comment développer une filière viande en faveur du développement territorial et économique local ?

Intervention :

Anne-Claire Augereau, chargée de développement économique, Communauté de communes du Mellois en Poitou

En une image :



Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

Le **Mellois en Poitou** est un territoire rural où domine l'élevage. **Les filières viandes de proximité y sont néanmoins fragilisées** suite à la fermeture de différents abattoirs et ateliers de découpe locaux. Les éleveurs, contraints d'écouler toute leur production dans des filières longues, ont une moindre maîtrise des coûts. Parallèlement, la communauté de communes, après avoir pris la compétence restauration collective, **conduit depuis une dizaine d'années une démarche d'approvisionnement local de la restauration collective** (scolaire et bientôt CIAS). Dans le cadre du PAT, **les élus et services s'interrogent donc sur la manière de dynamiser les filières tout en approvisionnant localement la restauration collective en viande.**

Pour aider à la réflexion, il est proposé dans cet **atelier** de faire " **un retour vers le futur** ". Cette animation permet de faire un bond dans le futur pour découvrir à quoi ressemblerait le succès rêvé. Ainsi, de manière rétrospective, l'équipe se "rappelle" de toutes les étapes, les actions qui ont permis d'arriver à ce succès 10 ans plus tard en 2034. Cet atelier permet de croiser les regards des participants et de proposer au territoire une vision collective du passage de l'intention d'agir à un projet impactant.



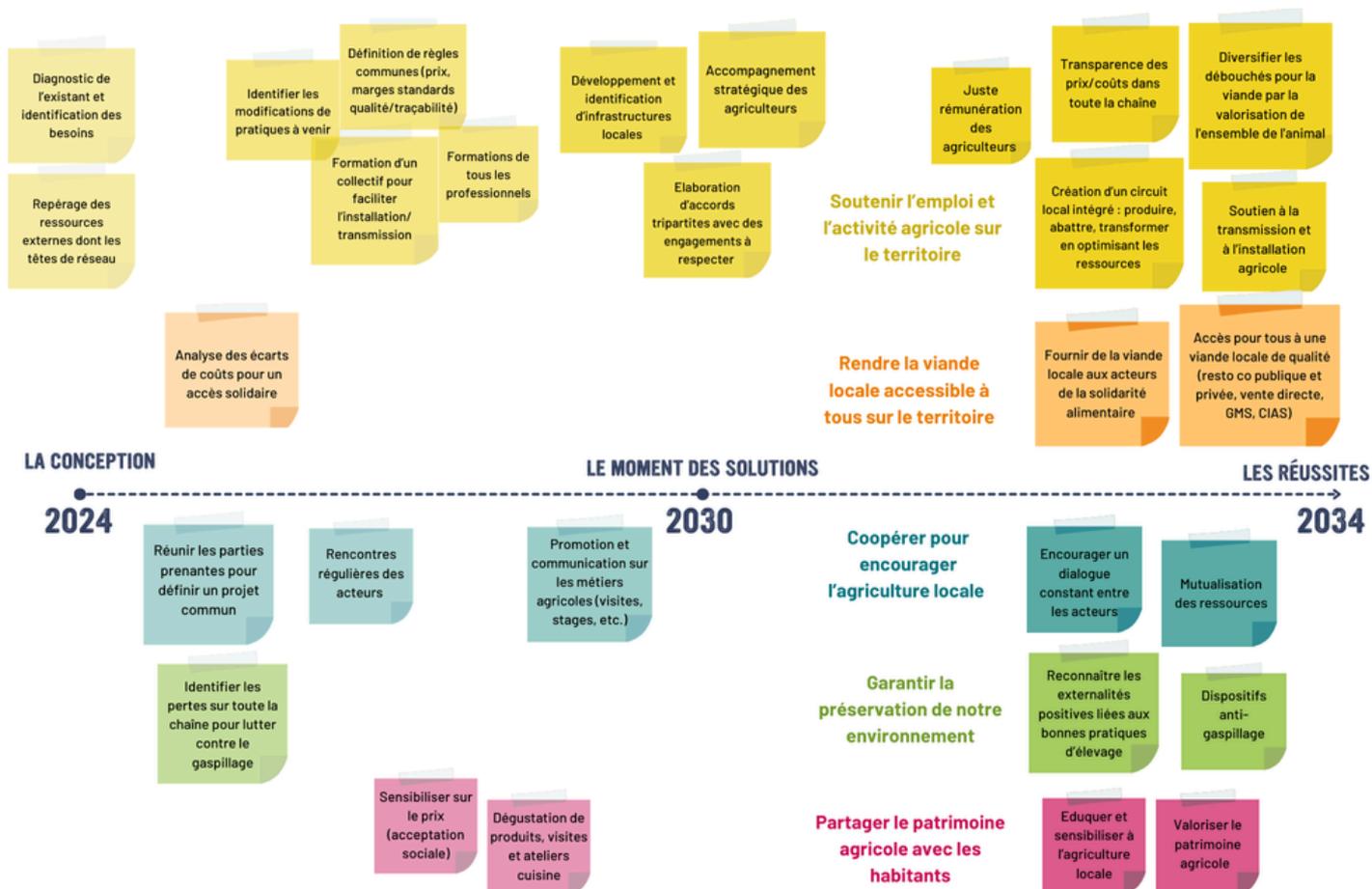
Que retenir des échanges ?

En 2034, le projet de structuration de la filière viande du Mellois en Poitou a réussi en atteignant **cinq objectifs clés** :

1. **L'emploi et l'activité agricole sont soutenus** par un travail autour des débouchés, de la juste rémunération, ainsi que du maintien et de la transmission des exploitations.
2. **La viande locale est accessible à tous sur le territoire** grâce aux circuits courts locaux (restauration hors domicile publique et privée, la vente directe), aux grandes et moyennes surfaces, et à un travail avec les acteurs de la solidarité alimentaire.
3. **La préservation de l'environnement est garantie** par une reconnaissance des externalités positives de certaines pratiques d'élevage, un partage des bonnes pratiques, un plan anti gaspillage sur toute la filière locale.
4. **Les habitants sont fiers du patrimoine agricole** grâce à des actions de valorisation, d'éducation, de dégustation, mais aussi de sensibilisation sur le prix.
5. **Une coopération fonctionnelle encourage l'agriculture locale** grâce à des instances de dialogue qui réunissent les acteurs même au-delà du territoire de la communauté de communes, et qui visent à la mise en synergie des ressources. Pour ce faire, les participants ont particulièrement insisté sur le **besoin de co-construire avec les acteurs de l'écosystème local, mais aussi de l'écosystème de la filière**. Ainsi, la clé de voûte pour appréhender cette transformation des pratiques pour une filière locale est l'approche collective.

Des points de vigilance :

- La nécessité de prendre en considération les impacts en termes de rémunération, mais aussi de contraintes logistiques. Autrement dit, il convient de partager autour des intérêts et des charges de chacune des parties prenantes dans une logique de transparence.
- L'importance de la mise en valeur des produits locaux au sein de la restauration. S'il s'agit d'un objectif, il faut veiller à ce que cette valorisation soit un levier pour consolider les activités agricoles.
- Le diagnostic, la mobilisation des acteurs et la formation sont des étapes clés pour amorcer le projet et mener les actions.



L'accès au foncier : un défi de l'installation

Interventions :

- Marie Boutry, maîtresse de conférence en économie territoriale à Bordeaux Sciences Agro et chercheuse à l'INRAE-ETTIS
- Sophie Pelé, chargée de mission écologie urbaine, direction de la Transition écologique, Ville de Mérignac
- Elise Chaleix, responsable des porteurs de projet et des exploitations agricoles, Fermes en Vie (FEVE)

En une image :

ATELIER 3 L'ACCÈS AU FONCIER : UN DÉFI DE L'INSTALLATION



Des ressources pour aller plus loin :

PQN-A. 2019. "Étude de l'accompagnement à l'installation en agriculture en Nouvelle-Aquitaine"
INRAE et Terre de liens. 2020. [Lancement de la plateforme RECOLTE pour préserver les terres agricoles](#)

La SAFER accompagne les porteurs de projet viables à s'installer en milieu rural. Cela concerne autant les projets agricoles qu'artisansaux, de service, résidentiels ou environnementaux. Concernant l'agriculture, ils accompagnent la recherche de foncier puis de porteurs de projets. La SAFER peut se rendre propriétaire d'un bien, le stocker (pendant maximum 5 ans) puis rechercher un agriculteur via un appel à candidatures et le rétrocéder.

L'association Terre de Liens propose un service similaire à celui de FEVE, à l'exception de l'option d'achat et sur des modèles de fermes plus variés.

D'autres acteurs comme les SCIC Ceinture Verte permettent également un accès au foncier agricole clé en main.





Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

Face aux multiples freins à l'accès au foncier pour les porteurs de projet en agriculture, quelles solutions existent et méritent d'être déployées et soutenues par les territoires pour assurer un développement de l'activité agricole ?

Le maintien qualitatif et quantitatif de la surface agricole utilisée (SAU) est essentiel. Entre 2012 et 2022 : 1/5 des fermes ont disparu et 2/3 des surfaces libérées partent à l'agrandissement.

Cela est la cause et conséquence d'autres **problématiques** :

- **Socio-économiques** : déstructuration du tissu économique, raréfaction des équipements (abattoirs, laiteries), baisse des compétences au sein de la profession.
- **Environnementales** : augmentation de la spécialisation au détriment de la diversification, baisse de la biodiversité cultivée et de la production agricole, hausse de l'enfrichement, des incendies, des émissions de gaz à effets de serre.

Toutefois, il **ne suffit pas d'avoir des terres pour trouver un porteur de projet. Les terres doivent être exploitables pour y produire.** Pour cela, la terres ne doit pas être polluée, doit avoir une arrivée d'eau, du bâti, et un logement à proximité pour le porteur de projet, et les éventuelles espèces protégées connues. Or, ce type de foncier se raréfie.

Enfin, on observe une **raréfaction des candidatures, notamment** celles qui présentent un **projet agricole viable**. Cela sous-tend la question de la vocation, on trouve aujourd'hui beaucoup de porteurs de projets non issus du monde agricole (NIMA). Ces derniers, lorsqu'ils souhaitent s'installer, ne sont pas souvent issus du territoire. Il faut donc accompagner leur insertion, les aider à identifier des opportunités de vente, les acteurs locaux en place, favoriser le lien avec les autres agriculteurs installés pour s'intégrer au(x) réseau(x). C'est sans oublier la **concurrence des usages** : des terres exploitées en maraîchage seront par exemple moins rentables que des grandes cultures, les cédants peuvent être tentés, pour sécuriser leur retraite, de vendre au plus offrant, y compris pour des usages parfois non exclusivement agricoles (ex: usages énergétiques, urbanisation etc). Or, souvent, les porteurs de projets qui lancent leur activité n'ont ni le capital ni la capacité de s'endetter pour des sommes parfois très importantes dues à la taille des fermes et au prix des terres dans les zones en tension.

Que retenir des échanges ?

Il existe **de nombreuses solutions pour faciliter l'installation** via l'accès au foncier pour les porteurs de projet. Les deux exemples présentés lors de l'atelier illustrent une réponse par un acteur public et un acteur privé, qui sont de nouveaux modes d'installation. Ceux-ci s'ajoutent aux solutions proposées par des acteurs historiquement présents sur le foncier agricole : les SAFER et Terre de Liens.



Agir sur le foncier agricole permet à une collectivité de décliner sa stratégie alimentaire et ainsi d'orienter le type d'agriculture voulue : agriculture nourricière, tournée vers l'exportation ou non, pratiques agroécologiques, limites d'agrandissement. En somme quel modèle agricole privilégier pour atteindre les objectifs alimentaires ?

Par exemple, **la ville de Mérignac a accompagné l'installation de porteurs de projets sur 27 hectares** ces dernières années. Ce foncier a d'abord été rassemblé par la SAFER qui en a fait une réserve. Les frais de stockage sont payés par la ville. Une rétrocession s'est ensuite opérée au profit de porteurs de projets. Ces hectares ont donc été rendus exploitables.

Les collectivités ont aussi un levier d'action pour réduire l'investissement des candidats à l'installation en équipant les terrains. Ainsi, **la ville de Mérignac a créé une ferme urbaine sur 1,1 hectares, pour alimenter les crèches municipales en légumes bio.** La ville a piloté une étude de sol, une étude de faisabilité, la viabilisation du terrain, et un temps d'information du voisinage sur cette nouvelle activité. Le terrain et l'investissement en matériel ont coûté 1,5 millions d'euros, co-financés par la ville de Mérignac et Bordeaux Métropole. La ferme est actuellement occupée par un maraîcher, qui à terme projette de produire 20 tonnes de légumes par an. Le bâti installé est modulable car il a aussi été pensé pour accueillir d'autres activités. **La ville contractualise avec le maraîcher de projet à travers un bail rural environnemental de 9 ans.** Ce bail détient par exemple une clause qui interdit d'abattre les arbres du terrain.

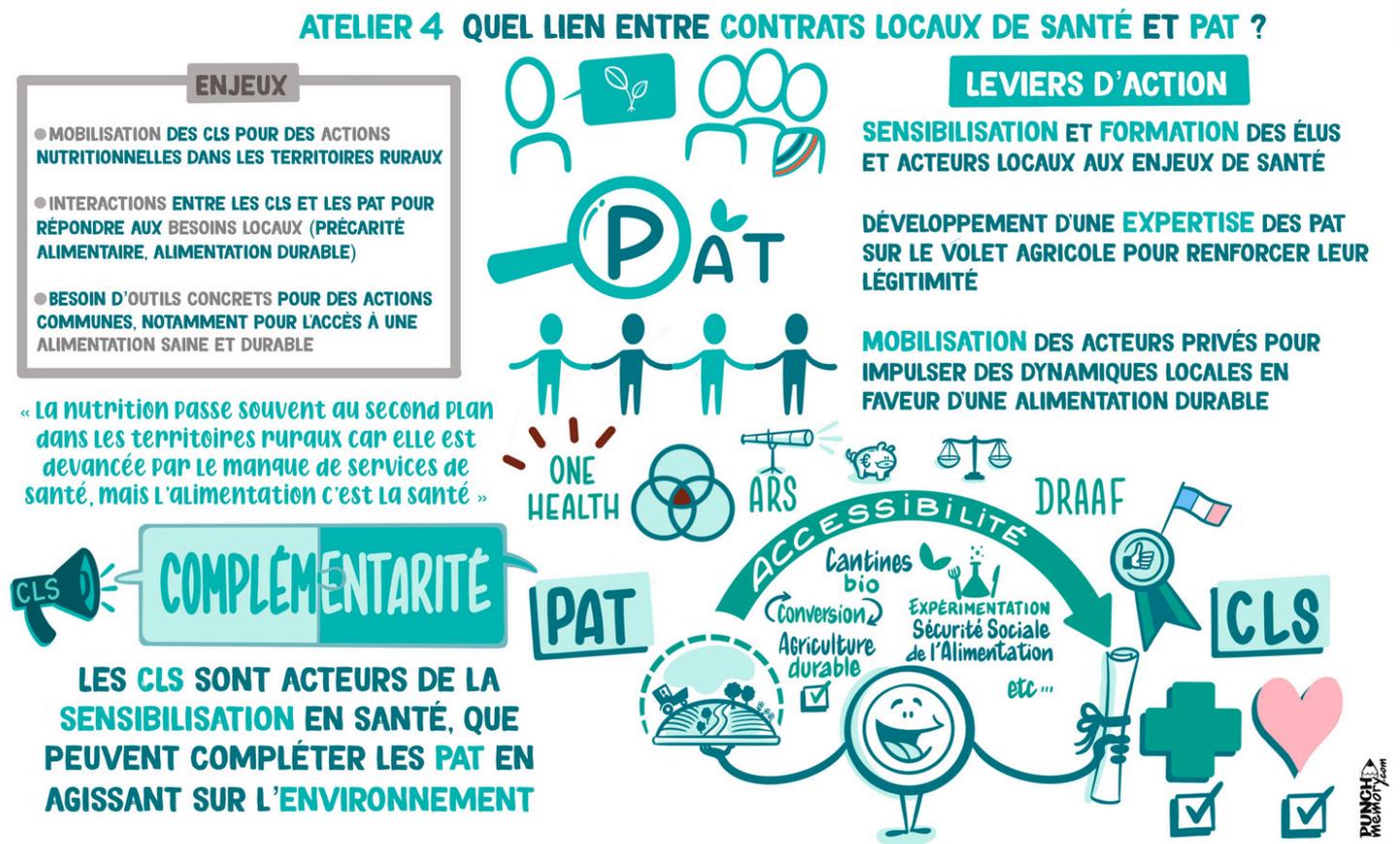
Entreprise de l'économie sociale et solidaire, Fermes en Vie (FEVE) propose un **accès à du foncier via la location avec option d'achat à des porteurs de projet en agriculture.** L'ambition de FEVE est d'aider à préserver l'activité agricole des terres en France. Elle se positionne donc sur des fermes de plus grande taille que l'exemple développé ci-dessus : minimum 30 hectares, plutôt pour de la polyculture-élevage. FEVE propose également du foncier agricole avec du bâti, ce qui facilite l'installation. **Les porteurs de projet signent un bail rural environnemental et signent la charte de FEVE qui conditionne le droit d'exploitation des terres à des pratiques agroécologiques.** FEVE achète les terrains grâce à une foncière solidaire, donc de l'épargne citoyenne principalement, et est également soutenue par le Crédit Mutuel et la Banque des Territoires.

Quel lien entre Contrats Locaux de Santé et Projet Alimentaire de Territoire ?

Interventions :

- Margot Lafond, ancienne stagiaire à l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Sarah Costes, chargée de l'étude du lien entre PAT et santé-environnement, DRAAF Nouvelle-Aquitaine
- Stéphanie Hiriarte, chargée de mission Alimentation durable, Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Marion Elissalde, chargée de mission Référente Nutrition, ARS Nouvelle-Aquitaine

En une image :



Des ressources pour aller plus loin :

[Observatoire de la santé de Nouvelle-Aquitaine](#) pour accéder aux fiches départementales qui fournissent des données de santé, de l'IMC etc.

[Programme Opticourses](#) pour influencer favorablement les approvisionnements alimentaires de personnes vivant avec de faibles revenus.

Secours Catholique - Caritas France, le Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques. 2024. [L'injuste prix de notre alimentation](#), rapport qui décrypte les coûts cachés de notre alimentation (santé, environnement, biodiversité).





Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

Cet atelier a mis l'accent sur le lien **entre l'alimentation et la santé, avec pour but de lutter contre la précarité alimentaire et le surpoids, particulièrement préoccupants en milieu rural**. Ces problématiques nécessitent une approche collaborative entre les acteurs de la santé et de l'alimentation pour proposer des solutions durables et adaptées aux spécificités de ces territoires.

Les échanges se sont déroulés en présence de l'ARS, du Campus régional de l'alimentation, du CREPAQ, des élus locaux, d'INTERBIO, d'associations (Restos du Cœur, Les Insatiables), d'une Chambre d'agriculture, d'une Chambre du commerce et d'industrie, de chargés de Contrats Locaux de Santé (CLS) et de PAT, de représentants des conseils départementaux.

Enjeux :

- Mobilisation des CLS pour des actions nutritionnelles dans les territoires ruraux.
- Interactions entre les CLS et les PAT pour répondre aux besoins locaux (précarité alimentaire, alimentation durable).
- Besoin d'outils concrets pour des actions communes, notamment pour l'accès à une alimentation saine et durable.

Que retenir des échanges ?

Margot Lafon a souligné **l'importance d'une approche systémique pour améliorer la santé à travers le PAT** et les CLS en redonnant quelques éléments statistiques : 50% de la population de la Région Nouvelle-Aquitaine est en surcharge pondérale, dont 5% d'obésité, sans compter l'augmentation des carences en vitamines et minéraux due au déséquilibre alimentaire, ainsi qu'aux troubles du comportement alimentaire.

L'action des CLS est centrée sur la sensibilisation, mais peu sur l'environnement nutritionnel. Le PAT peut jouer un rôle clé à ce niveau.



Sarah Costes appuie ce point en disant que **le PAT doit intégrer des enjeux environnementaux et de santé liés à l'agriculture**, car les études montrent les limites de la responsabilité individuelle ou des actions de sensibilisation, lorsque l'environnement alimentaire n'est pas pris en compte.

Pour compléter son approche, Sarah Costes a présenté les résultats **d'une enquête menée auprès de 7 PAT de niveau 2 en Nouvelle-Aquitaine** :

Les PAT de niveau 2 jouent un rôle central dans la transition agroécologique et l'amélioration de l'accessibilité alimentaire. Plusieurs observations clés émergent de cette enquête concernant leurs leviers et leurs limites :

1. **Diversification des produits agricoles** : bien que soutenue par les PAT, elle intéresse peu les élus, qui privilégient la valorisation des produits existants pour mieux adapter l'offre locale. Elle reste donc un enjeu secondaire pour eux.
2. **Espaces test et conversion biologique** : les espaces test, notamment pour la conversion en bio, sont cruciaux pour la transition agroécologique. Cependant, l'agriculture bio ne fait pas consensus, notamment du côté de certaines Chambres d'agriculture. Pour parvenir à travailler ensemble, les chargés de mission PAT approchent l'enjeu plutôt via la préservation de l'eau.
3. **Accessibilité alimentaire et restauration collective** : l'accessibilité aux produits locaux de qualité passe surtout par la restauration collective, plus mobilisable que la restauration commerciale. Un rapprochement avec la Chambre de métiers et de l'artisanat via la labellisation ou la formation, pourrait améliorer l'offre durable dans la restauration commerciale.
4. **Difficultés à mobiliser les grandes et moyennes surfaces (GMS)** : la mobilisation des GMS reste un défi, surtout dans un contexte où le marché de la bio s'effondre. Tant que des réglementations juridiques contraignantes ne sont pas mises en place, il est difficile pour les PAT de s'imposer dans ce secteur.
5. **Aide alimentaire** : la qualité prime rarement sur la quantité dans le secteur de l'aide alimentaire. Bien que des initiatives comme les épiceries solidaires ou les paniers bio pour femmes enceintes existent, elles ne suffisent pas à transformer en profondeur ce secteur.

Freins identifiés :

- Manque de portage politique fort.
- Manque de moyens financiers et humains pour mettre en œuvre des actions à grande échelle.

Leviers d'action :

- Sensibilisation et formation des élus et acteurs locaux aux enjeux de santé-environnement.
- Développement d'une expertise des PAT sur le volet agricole pour renforcer leur légitimité.
- Mobilisation des acteurs privés pour impulser des dynamiques locales en faveur d'une alimentation durable.

Résilience et durabilité alimentaire des territoires : quel rôle pour la collectivité ?

Interventions :

- Mathilde Roussel, vice-présidente référente du Projet Alimentaire de Territoire, de l'agriculture péri-urbaine et des circuits-courts alimentaires, Communauté d'agglomération de La Rochelle
- Margaux Alarcon, maîtresse de conférence et coordinatrice du programme de recherche Serealina, INRAE
- Sidonie Verdeil, animatrice régionale du projet LIFE ARTISAN, OFB Nouvelle-Aquitaine
- Pauline Bouillard, chargée de mission Agroécologie, Syndicat Mixte pour le développement durable de l'Estuaire (SMIDDEST)

En une image :

ATELIER 5 RÉSILIENCE ET DURABILITÉ ALIMENTAIRE DES TERRITOIRES : QUEL RÔLE POUR LA COLLECTIVITÉ ?

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE TÉMOIGNE DE SA DÉMARCHE DE PAT COMMUNE À 4 EPCI
(CA LR, CC AUNIS ATLANTIQUE, CC AUNIS SUD, CC ÎLE-DE-RÉ)

• **BASSIN DE VIE** = LE PÉRIMÈTRE DU PAT ET DU SCOT.



• **ACTEURS DIVERS** / PLUS DE 120 PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE PILOTAGE / CONSORTIUM PUBLIC-PRIVÉ.



• **DIMENSION À 360°** DES ENJEUX SANITAIRES (ONE HEALTH)



• **PROTECTION DES TERRES AGRICOLES** / ACTIONS SE DÉCLINENT AVEC LE SCOT / RÉFLEXION SUR LE FONCIER



• LE TERRITOIRE DÉPLOIE LE PROJET « TERRES DE TRANSITION »



• ACQUÉRIR CETTE LISIBILITÉ DES ENJEUX AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ PREND DU TEMPS



• **UNE VOLONTÉ FORTE** DE SÉCURISER VOIR MÊME DE « SACRALISER » LE SUJET



OBJECTIF SANTÉ



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE EXPOSE LA MANIÈRE DONT LES ACTEURS MOBILISENT LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE DES VULNÉRABILITÉS AGRICOLES DU TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MAINTENIR DES PRAIRIES HUMIDES, DÉVELOPPER L'AGROFORESTERIE, PROTÉGER LES SOLS ET RESTAURER LES CONNEXIONS HYDRAULIQUES



SYNDICAT DÉPLOYANT DES ACTIONS ET DES FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS



PUNCH
memory.com

Des ressources pour aller plus loin :

AcclimaTerra. 2018. [Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires.](#)

Éditions Région Nouvelle-Aquitaine. 2018. [Chapitre 10 : Quelle agriculture demain en Nouvelle-Aquitaine](#)

IUCN. 2018. [Les Solutions fondées sur la Nature : pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France](#)

Région Nouvelle-Aquitaine. 2023. [Qu'est ce que One Health ? Paroles d'experts](#)

Les Greniers d'Abondance. 2020. [Vers la résilience alimentaire territoriale](#)

France urbaine. 2024. [Le rôle structurant de stratégies alimentaires localisées pour promouvoir un territoire plus résilient](#)

[Site de l'OFB Nouvelle-Aquitaine](#)

[Site du Centre de ressource pour l'adaptation au changement climatique](#)





Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

La problématique d'entrée de cet atelier est : **face aux impacts du changement climatique, comment les collectivités peuvent-elles agir en faveur de la résilience du système alimentaire ?**

La résilience alimentaire intéresse en principe tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, dans la mesure où les questions de dégradation des milieux, de démocratie et de cohésion sociale (précarité alimentaire) sont soulevées.

Les éléments mis en discussion dans le cadre de l'atelier :

- **L'urgence de s'intéresser au changement climatique**
 - Présentation par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) Nouvelle-Aquitaine des exemples d'impacts du changement climatique sur l'agriculture (données Acclimaterra) : degré d'alcool des vins, cultures céréalières, sécheresse estivale, érosion des sols. Il y a besoin d'imaginer de nouvelles cultures et élevages pour s'adapter.
- **Une proposition de travail pour la résilience des territoires** : les Solutions fondées sur la Nature (définition de l'IUCN)
 - Agroécologie, variétés, conservation des sols, agroforesterie, zone tampon...
- **Définir la sécurité et la résilience alimentaire** (travail de recherche mené par l'INRAE)
 - Comprendre les risques du territoire, travailler sur les capacités de réponses en matière de gouvernance et de résilience.
 - Il existe des formes de résilience et non une seule : la robustesse, la capacité de récupération après un choc et la réorientation.
 - Les émissions de carbone ne constituent pas la seule entrée pour définir les enjeux de la résilience.
 - Une place limitée des questions environnementales dans les PAT.
- **La capacité de réponse des collectivités** : prise en considération des risques et capacités de réorientation des actions.

Que retenir des échanges ?

La communauté d'agglomération de La Rochelle témoigne de sa démarche de PAT commune à quatre EPCI (CDA La Rochelle, CDC Aunis Atlantique, CDC Aunis Sud, CDC Île-de-Ré) :

- Le périmètre du PAT correspond à un bassin de vie et au périmètre du SCoT.
- **Plus de 120 personnes sont impliquées dans le pilotage** : des acteurs divers (Chambre agriculture, port de pêche, associations, citoyens, ...). Il y a un travail en **consortium public-privé**.
- Cela intègre une **dimension à 360° des enjeux sanitaires (One Health)**. La première entrée politique est d'ailleurs celle de la santé : santé des producteurs, dont mentale liée aussi à leurs revenus, et santé du vivant, dont la qualité de l'air et de la biodiversité. **Le PAT est associé au sujet de l'eau, est en lien avec les contrats locaux de santé (CLS), et travaille sur le territoire zéro chômeurs.** Ainsi les pilotes adoptent une vision transversale et effectuent des **liens entre questions sociales et environnementales**.
- **Les actions se déclinent avec le SCoT** : protection des terres agricoles, réflexion sur le foncier (observatoire), espace de dialogue, financement du risque... C'est un travail en consortium public-privé.
- **Le territoire déploie le projet "Terres de Transition"** (lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « [Démonstrateurs territoriaux des transitions alimentaires](#) »)
- **Acquérir cette lisibilité des enjeux et cette organisation au sein de la collectivité prend du temps** que ce soit avec les élus, les équipes techniques mais aussi les acteurs du territoire.
- **Il y a une volonté forte de sécuriser voire même de "sacraliser" le sujet pour en faire l'ADN du projet de territoire.**

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de l'estuaire de la Gironde expose la manière dont les acteurs mobilisent les **Solutions fondées sur la Nature pour accompagner la prise en compte des vulnérabilités agricoles du territoire face au changement climatique** :

- Il s'agit de maintenir des prairies humides, de développer l'agroforesterie, de protéger les sols et de restaurer les connexions hydrauliques.
- Pour cela, le syndicat déploie **des actions et des formations d'accompagnement aux changements auprès des professionnels** pour mieux comprendre le contexte local, mais aussi réfléchir aux financements nécessaires (contexte d'inquiétude relatif au projet de loi des finances).



Favoriser le développement fermier pour dynamiser les territoires : création du réseau d'acteurs fermiers de Nouvelle-Aquitaine

Interventions :

- Laurence Rouher, animatrice et formatrice, AFIPaR
- Frantz Jénot, administrateur, AFIPaR

En une image :

ATELIER 6 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT FERMIER POUR DYNAMISER LES TERRITOIRES. CRÉATION DU RÉSEAU D'ACTEURS FERMISERS DE NOUVELLE-AQUITAINE

“Lorsque L'on s'y met à plusieurs, on arrive à quelque chose de meilleure qualité et c'est moins fatiguant”



“NE PAS RÉINVENTER LA POUDRE”



L'AFIPAR EST UNE ASSOCIATION QUI INTERVIENT AUPRÈS DE MAGASINS DE PRODUCTEURS, DE GROUPES DE PRODUCTEURS, DE PORTEURS DE PROJETS EN PHASE DE RÉFLEXION, CRÉATION DE LEURS ACTIVITÉS. ELLE EST PRÉSENTE À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

LA RENCONTRE ET PARTAGE ENTRE ACTEUR EST ESSENTIEL

OBJECTIF : **MUTUALISER** LES DONNÉES, LES OUTILS, FAVORISER L'ÉCHANGE DES SAVOIRS FAIRES. LES **COLLECTIVITÉS** PEUVENT PROPOSER AUX PRODUCTEURS DES **TEMPS DE RENCONTRE** AFIN DE FAVORISER L'ORGANISATION DU MONDE AGRICOLE, AU MOINS AU NIVEAU LOCAL

UN AXE DE TRAVAIL MAJEUR

ACCOMPAGNEMENT À LA MONTÉE EN COMPÉTENCE



POUR COMBLER LA MULTIPLICITÉ DE CASQUETTES DU PRODUCTEUR : FIXER SON PRIX DE REVIENT ; FAIRE SA **PROMOTION** POUR ATTIRER SA CLIENTÈLE. SE FAMILIARISER À LA **NÉGOCIATION** DES CONTRATS. **CONNAÎTRE LE RÉSEAU** DU TERRITOIRE POUR CERNER LA CONCURRENCE ET INITIER DES COOPÉRATIONS ETC.



Des ressources pour aller plus loin :

Rapport de l'IDDRI. 2024. «Quand on peut, on veut» - Conditions sociales de réalisation de la transition : [une approche par les modes de vie.](#)

Site internet du [Collectif fermier du Poitou](#)

Site internet de [Néo Terra](#)





Quels sont les questions et les sujets abordés dans cet atelier ?

Problématique : Comment le développement de la production fermière peut contribuer au développement de votre projet alimentaire de territoire ?

L'AFIPaR est une association qui intervient auprès de magasins de producteurs, de groupes de producteurs, de porteurs de projets en phase de réflexion, et de création de leurs activités. Elle est présente à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Plusieurs constats ont été faits par le Collectif fermier du Poitou, groupe d'agriculteurs adhérent à l'AFIPaR :

- **Plus de 25 % des exploitations de Nouvelle-Aquitaine commercialisent en circuits courts.**
- Leur dynamique **(+6 points entre 2010 et 2020)** témoigne d'une belle vitalité qui contraste avec l'hémorragie touchant les exploitations agricoles engagées dans les filières longues.
- Contrairement aux filières longues, aux Signes Officiels de qualité, ou à l'Agriculture Biologique, **la production fermière n'est pourtant pas dotée d'outils de développement spécifiques.**

Aussi, la Région porte l'objectif, à travers sa feuille de route **Néo Terra, d'atteindre 30% d'exploitations en circuits courts soit 5 600 fermes supplémentaires.** Or, aujourd'hui les productions fermières ne répondent pas à tous les besoins, les exploitants sont inégalement répartis sur la Nouvelle-Aquitaine et ne sont, pour la plupart, pas organisés en réseau.

Renforcer les compétences et les services de la production fermière, c'est l'objectif que s'est donné l'Association de formation et d'information pour les paysans et les ruraux (AFIPaR). Aussi, les collectivités sont des acteurs incontournables pour accompagner ce projet. Cet atelier a proposé d'enclencher une réflexion autour des besoins et des opportunités d'actions des collectivités territoriales pour favoriser le développement fermier et la dynamique agricole des territoires.

[Support de présentation](#)

Que retenir des échanges ?

Les producteurs font face à plusieurs problématiques :

- Rendre leur activité viable sur le long terme.
- Grandir suffisamment pour permettre à leur offre de s'étoffer en quantité et diversité de produit.
- Favoriser le recrutement d'employés.
- Favoriser l'intégration territoriale de l'activité.
- Se former de façon continue aux évolutions du métier, aux nouvelles compétences.



Selon les objectifs de la Région, il est nécessaire de renforcer la vente locale. **Le choix du circuit court pour les producteurs implique alors de nouvelles compétences de gestion et de management concernant notamment la vente.** Une chargée de mission PAT spécifie qu'il y a un manque d'accompagnement des producteurs sur le volet technique et sur la réglementation.

Comment accompagner les agriculteurs en tant que collectivité ?

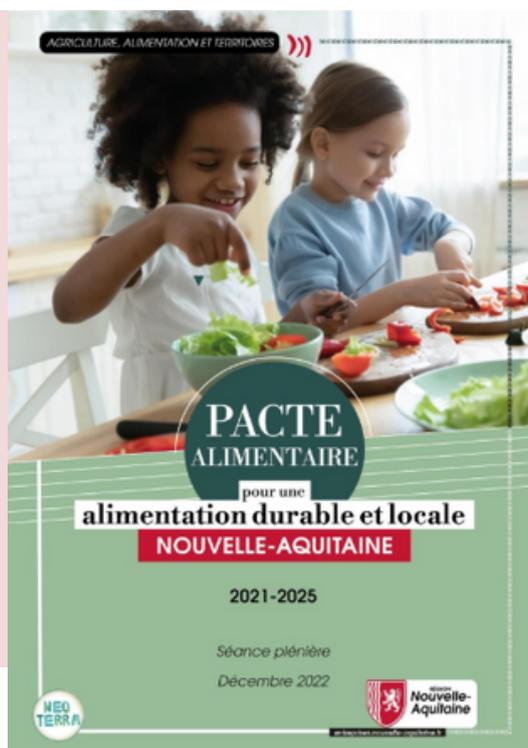
- **Accompagner** les acteurs de l'installation, les producteurs eux-mêmes dans le déploiement de leurs débouchés, dans la réalisation du diagnostic territorial pour connaître l'offre présente, constituer un livret de produits à destination de la restauration collective, accompagner la mise en place de casiers connectés, de magasins de producteurs, et laisser une place aux marchés hebdomadaires.
- **Les collectivités peuvent proposer aux producteurs des temps de rencontre afin de favoriser l'organisation du monde agricole au niveau local.** Cela pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans les réseaux locaux existants en vue de trouver des débouchés, de faire la promotion de leurs produits, d'initier les rencontres. C'est aussi l'occasion de mutualiser les données, les outils, de favoriser l'échange des savoir-faire.
- **Former et informer les producteurs** sur les règles de la contractualisation et de la négociation, l'idée d'un "aval coopératif" c'est-à-dire, un réseau de producteurs qui s'entraident sur la fixation des prix et les négociations.
- **Former au calcul du prix de revient :** il est récurrent pour les collectivités de se retrouver face à des producteurs qui calculent mal leurs coûts/prix. Une question se pose : jusqu'à quel niveau du compte de résultat faut-il aller pour aider les producteurs ?

LE PACTE ALIMENTAIRE POUR UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE ET DE QUALITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Suite aux Etats Généraux de l'alimentation en 2017, la Région et l'Etat ont copiloté entre 2018 et 2020 une feuille de route Agriculture, Alimentation et Territoire pour une alimentation durable en Nouvelle Aquitaine. Après le bilan de cette feuille de route, la Région, l'Etat et ses partenaires ont co-construit un plan d'action pour atteindre des ambitions formalisées dans un Pacte alimentaire pour une alimentation locale et durable 2021-2025.

Les objectifs partagés de ce Pacte sont :

1. Des produits locaux dans tous les circuits de distribution régionaux
2. Une formation agricole exemplaire
3. Une relation de proximité entre le consommateur et l'agriculteur
4. Une priorité aux produits locaux dans la restauration collective publique
5. L'ensemble des territoires impliqués



Pour y répondre, les acteurs néo-aquitains déploient leurs actions, reprises dans un plan structuré en cinq "Domaines d'Actions Stratégiques" (DAS) :

- 1 Favoriser les circuits de proximité et la vente directe
- 2 Faciliter les initiatives et dynamiques territoriales
- 3 Structurer l'offre et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux (approche régionale)
- 4 Eveiller, informer et former les acteurs et les consommateurs
- 5 Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaire

Retrouvez ici [le plan d'actions en détail](#).

PAYS ET QUARTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Créé en 2002 par l'État et la Région, PQN-A est le centre de ressources sur le développement territorial néo-aquitain. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des plus vulnérables de notre région. **Depuis 2018, PQN-A est mandaté par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Pacte Alimentaire, pour mettre en réseau et accompagner les porteurs de Démarches et Initiatives Alimentaires de Territoire.**

Comment ? PQN-A s'adresse à l'ensemble des acteurs qui travaillent de près et de loin sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation. D'abord à destination des élus et techniciens de collectivités, son action est aussi dirigée vers les acteurs privés (entreprises, associations). Cela en s'appuyant aussi sur le secteur de la recherche.

Afin d'agir au plus près des besoins exprimés par les acteurs territoriaux, le centre de ressource propose plusieurs formats d'animation :

- Conférences pour monter en compétences sur des sujets phares grâce à des témoignages d'élus, de techniciens et à la contribution d'experts ;
- Visites sur site pour mettre en avant des exemples concrets de projets (ex : légumerie, logistique de l'aide alimentaire) ;
- Groupes de travail à destination de l'ingénierie locale permettant l'échange de pratiques, la constitution de réponses aux problématiques rencontrées et l'expression des besoins (ex : Café des PAT, communauté de pratique, ateliers en ligne) ;
- Retours d'expériences pour s'inspirer sur différents modes de faire et fiches outils visant à favoriser le passage à l'opérationnel ;
- Articles de capitalisation pour s'informer ;
- Veille sur l'actualité liée aux démarches alimentaires au niveau local, régional et national (lettre d'information mensuelle).

Vous avez besoin de renseignements sur les démarches alimentaires de territoire ? Vous ne savez pas par quel moyen commencer ? Vous souhaitez rencontrer des pairs ou d'autres acteurs pour échanger ? Vous êtes nouvel arrivant dans un PAT ?

N'hésitez pas à nous contacter et à participer à nos temps de rencontres, nous sollicitons pour répondre à une problématique, vous inscrire à nos lettres d'informations mensuelles, et consulter notre site pour prendre connaissance de toutes nos ressources !



Région Nouvelle-Aquitaine

Direction Agriculture, Agroalimentaire et Pêche
circuitscourts@nouvelle-aquitaine.fr
05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74

www.nouvelle-aquitaine.fr



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine (DRAAF)

SRAL (Service régional de l'alimentation) - Unité alimentation
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr / 05 56 00 43 75

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin
87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux
05 56 90 81 00
contact@pqn-a.fr

Pour en savoir plus sur nos actions en cours,
les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

www.pqn-a.fr

Suivez PQN-A sur les
réseaux sociaux :



Direction de publication : Jonathan Delpech
Coordination : Alexia Michoud, Maïwen Hoden
Rédaction : PQN-A et participants aux ateliers
Date : Janvier 2025